

## LETTRE AUX PROPRIETAIRES DE BIP

Printemps 2017



*Du lundi 22 au dimanche 28 mai, aura lieu dans le Golfe du Morbihan, la 9ème édition de la Semaine du Golfe, rassemblement de bateaux traditionnels, unique en son genre, qui a lieu tous les deux ans.*

*Dès la première édition, en 1998, les créateurs de la Semaine du Golfe ont tenu compte de sa géographie très particulière, avec ses îles, ses marées, ses courants, ses rias, son goulet et son chenal, ses multiples mouillages. Ils ont imaginé une recette qui donne à la manifestation son originalité : les bateaux participants (aujourd'hui 1300 inscrits) sont divisés en flottilles, au nombre de 10, qui regroupent les bateaux d'un même type : voiliers de travail, plaisance classique, voile-aviron, etc. Chaque jour, chacune de ces flottilles quitte le port ou le mouillage où elle a passé la nuit, pour se rendre dans un autre lieu d'escale. Cette organisation, qui assure une grande convivialité parmi les participants multiplie les centres d'intérêt à terre où des fêtes et animations sont organisées par plus de 3000 bénévoles locaux. Le point culminant de la Semaine du Golfe est la grande Parade du samedi qui rassemble tous les bateaux en baie de Quiberon pour une entrée en cortège dans le golfe. La Semaine du Golfe est aujourd'hui solidement ancrée dans le calendrier des grands événements maritimes français et européens.*

*Des côtes sud de l'Angleterre jusqu'aux rivages méditerranéens, du bassin d'Arcachon jusqu'au Zuiderzee, de la Rade de Brest jusqu'au Léman, ce rassemblement est attendu et soigneusement préparé par les propriétaires et les équipages de bateaux traditionnels comme par les animateurs de tous ces patrimoines maritimes locaux. Il n'est pas trop tard pour vous inscrire et rejoindre les nombreux BIP qui participeront à l'édition 2017 !*

**Gérard d'Aboville**



## >Création : l'Académie de Voile Latine



*L'Obock, labellisé BIP en 2007*

Le 4 décembre 2016 a été créée une Académie de Voile Latine par la Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen (FPMM), pour maintenir vivant l'art de la navigation sous voile latine, patrimoine immatériel de l'humanité.

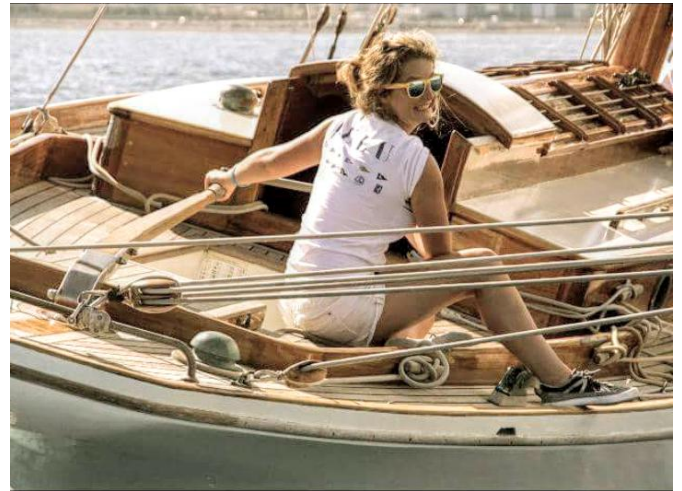
L'Académie de Voile Latine exerce des activités d'ordre scientifique et culturel : publications, recherches historiques, expositions diverses, afin d'encourager les recherches, les initiatives, et les expériences pouvant valoriser l'art de la navigation sous voile latine.

Pour remplir cette mission, l'Académie de la voile latine dispose essentiellement de ressources humaines entretenues par la connaissance et l'expérience des membres de la FPMM, acquises le plus souvent dans l'exercice de responsabilité de petites unités. L'art de la navigation sous voile latine est difficile, comme en témoigne la mise en garde emblématique prêtée à cette voile : « Si tu ne me connais pas, ne me touche pas ! » Cet art se fonde sur un ensemble de connaissances et de savoir-faire le plus souvent transmis en langues locales (Catalan, Ligure, Provençal, Sarde,..) par compagnonnage. Cependant les dimensions traditionnelles et culturelles de la voile latine n'excluent pas d'éventuels progrès scientifiques et techniques enrichissant l'évolution continue des bateaux, et l'Académie de Voile Latine souhaite autant entretenir et retransmettre l'héritage du passé que démontrer que cette voile n'est pas une pièce de musée mais bien un objet essentiel pour la maîtrise de la navigation.

Dès 2017, l'Académie de Voile Latine, portée par la Fédération du Patrimoine Maritime Méditerranéen, entame la constitution d'une demande de mention de l'art de la navigation

sous voile latine au registre du patrimoine culturel immatériel à protéger de l'UNESCO, et programme un monitorat pour le partage de ce patrimoine entre générations. La FPMM enfin ouvre les pages de son site ([www.fpmm.net](http://www.fpmm.net)) à une bibliographie en cours de constitution sur le sujet, et espère, en 2018, soutenir des actions d'échanges culturels avec d'autres pays riverains de la Méditerranée.

## > Interview : Charlotte Beaume



*Charlotte Beaume à la barre de Lulu*

Lulu, splendide cotre aurique de 1897, labellisé Bateau d'Intérêt Patrimonial et Classé Monument Historique, participe à la prochaine Coupe des Dames à Saint-Tropez. A sa barre, Charlotte, étudiante en Master Ressources Humaines à Aix en Provence.

-Gérard d'Aboville : *Vous avez 23 ans, depuis combien de temps naviguez-vous sur Lulu ?*

-Charlotte Beaume : *Officiellement, ça fait 5 ans que je navigue à bord de Lulu. Ayant un père lui-même passionné et copropriétaire du bateau depuis 2000, j'ai toujours eu l'habitude de côtoyer les vieux gréements. Aujourd'hui plus âgée, j'y ai pris goût et chaque année c'est avec grand plaisir que je retrouve les quais et les vieux gréements pour y régater. D'ailleurs, cette année est assez particulière car pour la toute première fois je vais barrer Lulu pour la 6ème édition de la Coupe des Dames, les 6 et 7 mai prochains.*

-Gérard d'Aboville : *Vous skipperiez donc le plus vieux navire de plaisance français, qu'est-ce que cela représente pour vous ?*

-Charlotte Beaume : *Barrer Lulu est un grand privilège, une grande fierté. Je suis heureuse de participer à le faire vivre, fière de contribuer à*

*continuer son histoire. Tout le monde n'a pas l'opportunité de barrer un vieux gréement qui fête ses 120 ans cette année, surtout à mon âge ! Les manœuvres y sont plus compliquées, car pas de winch à bord, ni d'anémomètre, ni de sondeur. C'est physique : Il s'agit d'un véritable challenge ! Néanmoins, je ne veux pas perdre de vue l'essentiel : celui de profiter au maximum de cette chance. C'est un immense cadeau pour moi de barrer Lulu.*

*-Gérard d'Aboville : Quelles sont pour vous les valeurs véhiculées par ces navires ?*

*-Charlotte Beaume : Sur l'eau, en régate ou à terre, ce sont avant tout des moments de partage et de convivialité entre marins qui, pour la plupart, sont amis. Que ce soit des amateurs ou de vrais professionnels, tous se connaissent et ont en point commun le plaisir et la passion de la navigation à l'ancienne. On a l'impression d'écrire un moment d'histoire et il y règne de manière forte, l'authenticité et la solidarité.*

*-Gérard d'Aboville : Quels conseils une jeune femme de votre âge donnerait aux acteurs concernés par la mise en valeur de ces bateaux ?*

*-Charlotte Beaume : Si je n'avais qu'un seul conseil à donner ce serait la gratuité des places dans les ports et l'organisation systématique de quais du patrimoine, comme il en existe déjà dans certains ports, à l'instigation de PMF, cela permettrait d'avoir un peu partout des musées flottants, au plus grand plaisir des passants.*

### **>Récit : quand 2 BIP se rencontrent**



*Laïssa Ana,, labellisé BIP en 2013, Yolevillefranche.com*

Depuis l'arrivée en 2016 d'un BIP au port de Villefranche-sur-mer une association est en train

de voir le jour entre les 2 seuls Bateaux d'Intérêt Patrimonial du pays « nissart ». La yole de Villefranche-sur-mer, Laïssa Ana, réplique historique d'une embarcation de la Marine Nationale de 1796, peut naviguer soit à la voile soit à l'aviron (mâts retirés). Longue (11,64 m) et étroite (2,05 m), la yole est peu profonde (0,50 m de tirant d'eau). Elle pèse une tonne à vide. Le bateau, labellisé BIP en 2013, n'est pas motorisé.



*La Kémia,, labellisé BIP en 2015*

La Kémia, construite par le célèbre charpentier naval niçois Félix SILVESTRO, présente une longueur de 8,30m avec un tirant d'eau de 60cm et une remotorisation de 80cv. Son poids est de 3 tonnes. Elle a été labellisée en 2015 et est actuellement amarrée au Port de Villefranche-sur-mer.

A l'occasion des Voiles d'Antibes, Christine de May, Présidente de l'association de la yole de Villefranche, et Renaud Ferreux, Président de l'association du bateau La Kémia, se sont rencontrés. Entre deux manœuvres, les 2 voileux se découvrent un point commun : ils s'occupent l'un et l'autre des deux seuls BIP de la région niçoise. La yole, malgré sa puissance de propulsion vélique et la force développée par ses rameurs, connaît quelques soucis pour quitter la belle rade de Villefranche lorsque les conditions météorologiques lui sont défavorables. Cette embarcation était à l'origine conçue pour le transport des passagers et équipages entre la terre et les vaisseaux. Son faible tirant d'eau l'empêchent de remonter au vent et lui donne une forte tendance à marcher en crabe si le courant et le vent se montre taquins. Les passages de cap sont donc parfois éprouvants. Une entraide entre les 2 BIP devient évidente. Pour la Kémia, l'objectif est de devenir bientôt la

pilotine de la Yole pour les passages demandant une assistance moteur, ainsi qu'un soutien pour les changements d'équipage. En effet, Laïssa Ana souhaite prochainement faire quelques milles pour se montrer sous d'autres latitudes de la région Paca, vers Cannes et les îles de Lérins et pourquoi-pas franchir la frontière franco italienne. La Kemia sera au rendez-vous !

### **>Assurance : un contrat BIP**

Pour bénéficier d'un contrat spécifique adapté à votre BIP, nous vous proposons de contacter Fabien Muller, de la part de Patrimoine Maritime et Fluvial, au 02 40 69 32 65 ou par email : [agence.fabienmuller@axa.fr](mailto:agence.fabienmuller@axa.fr)

### **>Adhésion 2017, un lien essentiel !**



Depuis la création de PMF, nous avons toujours souhaité que le montant de la cotisation soit modeste. Il n'est que de 40€ pour les personnes physiques.

Nous avons maintenu ce montant en 2017 et ce, malgré l'augmentation de la flotte de bateaux labellisés, plus de 1000 BIP aujourd'hui, et la croissance du nombre des dossiers de demande de labellisation que nous recevons. Les frais de leur gestion, augmentent proportionnellement, ainsi que les coûts liés à l'organisation des Commissions.

A tous, un grand merci ! Le travail réalisé ensemble depuis 2007 est considérable. Nous avons mené de belles actions et de nombreux projets sont en cours.

Pour financer nos actions, le nombre d'adhérents demeure un indicateur essentiel vis-à-vis de nos interlocuteurs, les pouvoirs publics notamment.

Soutenez votre passion par votre adhésion. Le montant de votre cotisation est déductible à 66 % de vos impôts sur le revenu.

Le formulaire d'adhésion est disponible sur notre site : [patrimoine-maritime-fluvial.org](http://patrimoine-maritime-fluvial.org)

### **>Régates et événements 2017**

Joli programme de régates et événements prévu cette saison. Cette liste est non exhaustive, n'hésitez pas à nous faire connaître les événements et dates non communiqués.

|  |
|--|
| <b>Mai 2017</b>  |
| 5-7 mai, Les Dames de Saint-Tropez                         |
| 12-14 mai, Les Voiles de Cassis                            |
| 19-21 mai, Calanques Classique, Marseille                  |
| 22-25 Virée de Saint Nazaire, Sanary                       |
| 22-28 mai La semaine du Golfe du Morbihan                  |
| 25-28 mai Les Voiles Latines, Saint-Tropez                 |
|  |
| <b>Juin 2017</b>   |
| 31 mai-4 juin, Les Voiles d'Antibes `                      |
| 8-11 juin, Porquerolles Classique                          |
| 9-17 juin, Giraglia Rolex Cup à Saint-Tropez               |
| 24-25 juin Belle Plaisance Trébeurden                      |
| 22-25 juin Rendez-vous de la Belle Plaisance Benodet       |
| 15-18 juin, Les Voiles du Vieux port à Marseille           |
| 24 juin-5 juillet, Trophée Bailli de Suffren, Saint-Tropez |
|  |
| <b>Juillet 2017</b>  |
| 14-16 juillet, Voiles Classiques-La Trinité sur mer        |
|  |
| <b>Août 2017</b>   |
| 4-12 août Route de l'Amitié, Audierne                      |
| 11-13 août festival du chant de marin                      |
| 27août-10 sept, Corsica Classic, Calvi-Bonifacio           |
| NC, Noirmoutier Classique                                  |
|  |
| <b>Septembre 2017</b>                                      |
| 13-17 sept Monaco Classic Week                             |
| 19-24 sept., Trophée Pasqui, Nice                          |
| 20-24 sept festival de Loire Orléans                       |
| 25-30 sept., Régates Royales, Cannes                       |
| NC, Défi du Bar, La Rochelle                               |
|  |
| <b>Octobre 2017</b>  |
| 1 oct Coupe d'automne du YCF, Cannes                       |
| 2-8 oct, Les Voiles de Saint-Tropez                        |
|  |
| <b>A venir...</b>  |
| 27 mars-2 avril 2018 Escale à Sète                         |
| 6-16 juin 2019 : Armada de Rouen                           |
| 25-27 juillet 2018, Temps Fête, Douarnenez                 |

*La Lettre aux propriétaires de BIP est une publication de **Patrimoine Maritime et Fluvial** 244, boulevard Saint-Germain, 75007 Paris. Contact : Pascale Bladier-Chassaigne Tél. : 01 44 49 85 93 [Pascale.bladier-chassaigne@i-carre.net](mailto:Pascale.bladier-chassaigne@i-carre.net)*